

Square Habitat

17 Place de la république BP11

65400 ARGELES GAZOST

Tel. : 05.62.42 13 10

Email : argeles@squarehabitat.fr

Vous avez un projet de vente ou d'achat ?

Contactez votre conseiller.e en transaction immobilière :

✉ christine.rodriguez@squarehabitat.fr ☎ 06.74.53.05.30

✉ florent.stouperianou@squarehabitat.fr ☎ 06.80.59.26.33.

Copropriété :	S089	PANORAMIC
N° Copropriétaire :	P089012	
N° de Lots	12/25/31	
<u>Avances</u>	Avance travaux	818,48
	Fonds Loi Alur	344,19
	Appel travaux	
Période : du 01/10/2021 au 31/12/2021		

M. ou Mme GALLISSAIRES Daniel

1 rue des lauriers

65100 LOURDES

FRANCE

ARGELES-GAZOST, le 07/09/2021

Page N° 1

APPEL DE FONDS

Appel budget 011021-311221

Période : du 01/10/2021 au 31/12/2021

	MONTANT A REPARTIR	PRORATA	NB DE TANTIEMES		QUOTE-PART- TOTALE	QUOTE-PART- LOCATIF
			TOTAUX	INDIVID.		
Lots n° 12/25/31						
CHARGES ASCENSEUR	605,00		1 000	219	132,50	132,50
CHARGES COMMUNES GENERALES	2 140,00		1 008	98	208,06	110,35
CHARGES ESCALIERS E 2	200,00		1 000	213	42,60	42,60
CHARGES MONTE-VOITURES	662,50		1 000	77	51,01	51,01
Total Budget Lots n° 12/25/31	3 607,50				434,17	336,46

Dont TVA

50,17

Total Appel

434,17 €

RELEVÉ DE VOTRE COMPTE AU 01/10/2021

DATE	DESIGNATION OPERATION	CHARGES	REGLEMENTS	SOLDE
01/10/2020	Fonds tvx Alur 011020-311220	17,96		17,96
01/10/2020	Appel du 01/10/2020 au 31/12/2020	442,61		460,57
01/10/2020	A nouveau du 01/10/2020	30,72		491,29
15/10/2020	Prélèvement GALLISSAIRES Daniel		460,57	30,72
01/01/2021	Fonds tvx Alur 010121-310321	17,96		48,68
01/01/2021	Appel du 01/01/2021 au 31/03/2021	442,61		491,29
15/01/2021	Prélèvement GALLISSAIRES Daniel		460,57	30,72
01/04/2021	Fonds tvx Alur 010421-300621	17,96		48,68
01/04/2021	Appel du 01/04/2021 au 30/06/2021	442,61		491,29
15/04/2021	Prélèvement GALLISSAIRES Daniel		491,29	
01/07/2021	Fonds tvx Alur 010721-300921	17,96		17,96
01/07/2021	Appel du 01/07/2021 au 30/09/2021	442,61		460,57
15/07/2021	Prélèvement GALLISSAIRES Daniel		460,57	
01/10/2021	Appel Alur 011021-311221	17,53		17,53
01/10/2021	Appel budget 011021-311221	434,17		451,70

SQUARE HABITAT – PG IMMO – SAS à capital variable – 121 Chemin de Devèzes 64121 SERRES-CASTET – RCS PAU N° 453932725 – Représentée par M. Bertrand HARRY – CPI N° 64022017000015687 PAU : activités de Transaction, Gestion immobilière, Syndic de copropriété et Prestations touristiques – Garant : Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS – Mandataire d'intermédiaire d'assurance ORIAS N° 15002414 – TVA intracommunautaire N° FR55453932725 – Les sociétés PG IMMO et

RELEVÉ DE VOTRE COMPTE AU 01/10/2021

Report

DATE	DESIGNATION OPERATION	CHARGES	REGLEMENTS	SOLDE
		TOTAL	2 324,70	1 873,00
			451,70 €	

La somme de 451,70 € sera prélevée sur le compte

FR7613335003010498372217682 - RUM :

++GPIGALP08901201702188S08900001406 le : 15/10/2021

A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux.

Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires.

**IMPORTANT**

papillon à joindre

S089

M. ou Mme GALLISSAIRES | P089012

***S089/P0890**

451,70 €